

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : conditions de retour à l'équilibre financier (CREF)

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu le projet de conditions de retour à l'équilibre financier ;

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les conditions de retour à l'équilibre financier.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des suffrages exprimés par ses membres présents et représentés, les conditions de retour à l'équilibre financier.

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 19

Contre : 15

Abstention : 0

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Budget Rectificatif 2025

Le Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 07 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
- Vu les statuts de l'Université de Paris Nanterre et notamment l'article 11 ;
- Vu les documents budgétaires annexés à la présente délibération ;

Article 1 : Le Conseil d'Administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Plafond d'emplois total de 2 501 ETPT, dont 2 301 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 200 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 245 024 825 € en autorisations d'engagement dont :
 - 202 400 288 € en personnel
 - 34 497 226 € en fonctionnement
 - 8 127 311 € en investissement
- 243 364 624 € de crédits de paiement
 - 202 400 288 € de personnel
 - 32 427 392 € de fonctionnement
 - 8 536 944 € d'investissement
- 235 019 863 € de prévisions de recettes
- - 8 344 761 € de solde budgétaire (négatif)

Article 2 : Le Conseil d'Administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 10 432 664 € de variation de trésorerie (diminution)
- 1 284 307 € de résultat patrimonial (excédent)
- 4 907 920 € de capacité d'autofinancement (capacité d'autofinancement)
- - 2 429 024 € de variation de fonds de roulement (prélèvement)

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 36

Quorum exigé : 19

Membres présents : 24

Membres représentés : 10

Votants : 34

Pour : 19

Contre : 11

Abstentions : 4

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Modification de la durée des amortissements des biens informatiques à 5 ans à partir du 1er janvier 2025 sans correction rétrospective.

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver la modification de la durée des amortissements des biens informatiques à 5 ans à partir du 1er janvier 2025 sans correction rétrospective.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, la modification de la durée des amortissements des biens informatiques à 5 ans à partir du 1er janvier 2025 sans correction rétrospective.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 4

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Intégration des collections de La contemporaine dans l'inventaire comptable de l'Université.

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver l'intégration des collections de La contemporaine dans l'inventaire comptable de l'Université.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, l'intégration des collections de La contemporaine dans l'inventaire comptable de l'Université.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : approbation des marchés 2024-009, 2025-020, 2025-018, 2025-014

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les marchés publics ci-dessous

Après en avoir délibéré :

Article 1 : marché 2024-009 passé en procédure formalisée (AOO) et ayant pour objet « l'Assistance au recrutement »

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des suffrages exprimés, par ses membres présents ou représentés le marché 2024-009.

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 21

Contre : 9

Abstentions : 2

Article 2 : marché 2025-020 passé en procédure MAPA et ayant pour objet « Accompagnement spécifique en faveur des étudiants en situation de handicap à l'Université Paris Nanterre ».

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, par ses membres présents ou représentés, le marché 2025-020.

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 12

Article 3 : marché 2025-018 passé en procédure formalisée (AOO) et ayant pour objet la « Prestations de Conservation - Restauration des documents et œuvres de la Contemporaine ».

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, par ses membres présents ou représentés, le marché 2025-018.

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 4

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Article 4 : marché 2025-014 passé en procédure formalisée (AOO) et ayant pour objet la « Fourniture, mise en œuvre et maintenance d'un Système de Gestion de Bibliothèques pour le Service Commun de la Documentation de l'Université Paris Nanterre et la Contemporaine ».

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, par ses membres présents ou représentés, le marché 2025-014.

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 6

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Convention de coordination territoriale Alliance Paris Lumières

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver la convention de coordination territoriale Alliance Paris Lumières.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, la convention de coordination territoriale Alliance Paris Lumières.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 4

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Présentation du plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la non-discrimination 2025-2027

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver le plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la non-discrimination 2025-2027.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, le plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la non-discrimination 2025-2027.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 10

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Avenant n°3 à la convention de mandat n°2021/02 entre le Ministère chargé de l'enseignement supérieur, l'université Paris Nanterre et l'EPAURIF relative à l'opération de rénovation énergétique du Centre Sportif Universitaire de Nanterre (92).

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu le projet d'avenant n°3 précité ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver le projet d'avenant n°3 à la convention de mandat n°2021/02.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés le projet d'avenant.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 5

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Circulaire des services 2025-2026.

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver la circulaire des services.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, la circulaire des services pour l'année universitaire 2025-2026.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 15

Abstentions : 10

Contre : 5

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Cadrage de l'offre de formation 2026- 2030.

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver le cadrage de l'offre de formation.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, le cadrage de l'offre de formation 2026-2030.

Nombre des membres en exercice : 36
Pour : 18
Contre : 6
Abstentions : 6

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Calendriers dérogatoires pour 2025-2026

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les calendriers dérogatoires.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, les calendriers dérogatoires pour l'année universitaire 2025-2026.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 4

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Bilan de l'utilisation des crédits CVEC pour l'année 2025 et programmation des actions financées par la CVEC pour le budget rectificatif 2025.

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver la programmation des actions financées par la CVEC

Après en avoir délibéré :

Article 1 : Projets remontés dans le cadre de l'appel à projets composantes

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les projets remontés dans le cadre de l'appel à projets par les composantes.

Nombre des membres en exercice : 36
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0

Article 2 : Nouveaux projets dans le cadre du budget rectificatif

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les nouveaux projets dans le cadre du budget rectificatif.

Nombre des membres en exercice : 36
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Convention de cotutelle relative à l'Unité de recherche « Sophiapol » (CV 2024-282)

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu l'avis de la commission de la recherche du 23 juin 2025 ;
- Vu l'avis du conseil académique du 30 juin 2025 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver la convention de cotutelle relative à l'Unité de recherche « Sophiapol »

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, la convention de cotutelle relative à l'unité de recherche « Sophiapol ».

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : modification de l'UMR LEGS

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu le retrait du CNRS de l'Unité Mixte de Recherche « Laboratoire d'études de genre et de sexualité » ;
- Vu le retrait des personnels de L'Université Paris Nanterre de cette UMR ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver la transformation d'une Unité Mixte de Recherche en Unité de Recherche affectée à l'Université Paris 8.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, la transformation du LEGS en Unité de Recherche affectée à l'Université Paris 8.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 4

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : occupation du domaine public portant sur l'immeuble sis 13 rue Pierre et Marie Curie et pouvoir accordé à la chancellerie des Universités de Paris de conclure les contrats d'occupation.

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'autoriser l'occupation du domaine public, ci dessus mentionnée et de donner pouvoir à la chancellerie des Universités de Paris de convenir des modalités des contrats ;

Après en avoir délibéré :

Article unique :

A l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, le conseil d'administration:

- autorise la signature d'une autorisation d'occupation du domaine public constitutive de droits réels au profit du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pour les besoins de l'Institut de Biologie Physico-Chimique, portant sur l'immeuble sis 13 rue Pierre et Marie Curie, Paris 5ème (cadastré AC numéro 42), pour une durée de 70 ans, et à titre gratuit compte tenu de la destination et des travaux qui seront réalisés sur les biens permettant la conservation du domaine;

- donne pouvoir à la Chancellerie des universités de Paris, représentée par la Rectrice de la région académique Île-de-France, Rectrice de l'académie de Paris, Chancelière des Universités de Paris et d'Île-de-France, de convenir des modalités des contrats, de signer tous actes et pièces nécessaires, et notamment l'acte d'autorisation d'occupation du domaine public.

Cela emporte autorisation de réaliser toutes les formalités et actes nécessaires, selon les dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques et du Code civil, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive.

Nombre des membres en exercice : 36

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 5

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Objet : Approbation des conventions

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les conventions suivantes:

a) Conventions internationales

- 1) CV 2024-471 Convention de coopération entre l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et les universités membres du Consortium d'appui du Collège juridique Franco-roumain d'études européennes
- 2) CV 2024-507 Accord-cadre de coopération internationale - Sun Yat - Sen University (CHINE) / UPN
- 3) CV 2024-508 Convention d'échange d'étudiants - Sun Yat-Sen University (CHINE) / UPN
- 4) CV 2024-557 Convention d'échange d'assistants linguistiques - McMaster University's Departement of French (Hamilton Ontario Canada) / UPN
- 5) CV 2025-095 Accord-cadre de coopération internationale - Le CÉGEP de Sept-Îles (Québec) / UPN
- 6) CV 2025-194 Accord de collaboration relatif à un programme de double diplôme en Master " Dramaturgie comparative et recherche sur la performance" - Université Libre de Bruxelles / Université d'Arts Académie du Théâtre (Helsinki) / Johann Wolfgang Goethe-Universität / Oslo National Academy of the Arts / UPN
- 7) CV 2025-197 Accord-cadre de coopération internationale - Université Royale de Droit et des Sciences Économiques (CAMBODGE) / UPN
- 8) CV 2025-188 Accord-cadre de coopération internationale - Benemérita Université autonome de Puebla (BUAP Mexique) / UPN
- 9) CV 2025-190 Convention spécifique d'échange d'étudiants - Benemérita Université autonome de Puebla (BUAP Mexique) / UPN

b) Conventions de formation

- 10) CV 2025-027 Convention d'accréditation conjointe dans le cadre du Master PluriTAL Domaine SHS Mention " Traitement Automatique des Langues " - Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3) - Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) / UPN
- 11) CV 2025-219 Convention de partenariat - Université Sorbonne Nouvelle / UPN

c) Autres Conventions

- 12) CV 2024-338 Avenant n°2 à la convention de restauration entre l'UPN et le Crous de Versailles
- 13) CV-2023-297 Modèle type de Convention d'éméritat

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 07 JUILLET 2025**

Article un :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, les conventions internationales ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 36
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 5

Article deux :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, les conventions de formation ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 36
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0

Article trois :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, les conventions autres ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 36
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 5

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT
DES BIENS INFORMATIQUES ACQUIS PAR L'UNIVERSITE PARIS NANTERRE**

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 162 ;
Vue l'Instruction comptable commune ;
Vue la note du cabinet P2N sur l'analyse des pratiques d'amortissement sur le matériel informatique de l'établissement ;

Considérant que la réalisation de l'inventaire physique général de l'Université Paris Nanterre effectuée en 2024 a mis en évidence une contradiction entre la durée de 3 ans votée en 2010 des amortissements pour les biens informatiques et le paramétrage de l'outil SIFAC, faisant apparaître une durée d'amortissement de ces biens de 8 années,

Considérant que la note réalisée par le prestataire P2N, ayant échangé de façon approfondie avec l'agence comptable et le cabinet de commissaires aux comptes Deloitte, préconise la mise en place d'une durée de 5 ans pour le matériel informatique pour les nouvelles entrées uniquement,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre décide :

Article 1 : Modification de la durée d'amortissement

D'approuver la modification de la durée d'amortissement des biens informatiques acquis par l'établissement, à compter des nouvelles entrées au 1^{er} janvier 2025.

Article 2 : Entrée en vigueur

La présente délibération entre en vigueur à compter de sa publication.

Article 3 : Contestation

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Exécution

La Présidente de l'Université, la Directrice Générale des Services, les Directeurs généraux des services adjoints, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Nanterre, le 07 juillet 2025

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND



**DELIBERATION PORTANT INSCRIPTION DES COLLECTIONS DE LA CONTEMPORAINE
AU BILAN COMPTABLE DE L'UNIVERSITE PARIS NANTERRE**

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 162 ;

Vu l'Instruction comptable commune ;

Vu la note du cabinet P2N ;

Considérant que la réalisation de l'inventaire physique général de l'Université Paris Nanterre effectuée en 2024 a mis en évidence la nécessité d'intégrer les collections de la Contemporaine dans l'inventaire comptable de l'établissement,

Considérant la note réalisée par le prestataire P2N, ayant échangé de façon approfondie avec la direction de la Contemporaine, ainsi qu'avec l'agence comptable et le cabinet de commissaires aux comptes Deloitte,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre décide :

Article 1 : Opération d'intégration des collection de La contemporaine

D'approuver l'opération d'intégration des collections de La contemporaine au compte 21720000 (Biens historiques et culturels mobiliers) pour une valeur de 1 € par article sur la base des dispositions comptables réglementaires relatives aux corrections d'erreur.

L'agent comptable procédera à cette opération en comptabilité de la façon suivante :

- Débit du compte 21720000 pour 1 021 657 €
- Crédit du compte 110 pour le même montant.

Les acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2024 sont intégrées à l'inventaire comptable en immobilisations pour leur valeur d'acquisition.

Article 2 : Entrée en vigueur

La présente délibération entre en vigueur à compter de sa publication.

Article 3 : Contestation

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Exécution

La Présidente de l'Université, la Directrice Générale des Services, les Directeurs généraux des services adjoints, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Nanterre, le 07 juillet 2025

La Présidente de l'Université

Caroline ROLLAND-DIAMOND



Délibération n°2025/00242

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre :

Vu l'article D 762-8 du code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Après en avoir délibéré :

Article 1:

Le conseil d'administration autorise la signature d'une autorisation d'occupation du domaine public constitutive de droits réels au profit du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pour les besoins de l'Institut de Biologie Physico-Chimique, portant sur l'immeuble sis 13 rue Pierre et Marie Curie, Paris 5ème (cadastré AC numéro 42), pour une durée de 70 ans, et à titre gratuit compte tenu de la destination et des travaux qui seront réalisés sur les biens permettant la conservation du domaine;

Le conseil d'administration donne pouvoir à la Chancellerie des universités de Paris, représentée par la Rectrice de la région académique Île-de-France, Rectrice de l'académie de Paris, Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France, de convenir des modalités des contrats, de signer tous actes et pièces nécessaires, et notamment l'acte d'autorisation d'occupation du domaine public.

La présente emporte autorisation de réaliser toutes les formalités et actes nécessaires, selon les dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques et du Code civil, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive.

Article 2 : Entrée en vigueur

La présente délibération entre en vigueur à compter de sa publication.

Article 3 : Contestation

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Exécution

La Présidente de l'Université, la Directrice Générale des Services, les Directeurs généraux des services adjoints, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Nanterre le 07 juillet 2025

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND



Tableau 10 BR 2025
Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025
et après avis défavorable de la Commission
budgétaire du 30 juin 2025

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle
		Coût total de l'opération (1)
Depenses d'investissement (PPI)	Investissement	60 020 460
Total dépenses d'investissement		60 020 460
	Fonctionnement	2 305 000
Total dépenses de fonctionnement		2 305 000
Contrats de recherche	Personnel	16 430 010
	Fonctionnement et intervention	12 306 100
	Investissement	1 893 178
Total contrat de recherche		30 616 288
PIA3	Personnel	17 702 675
	Fonctionnement et intervention	7 483 321
	Investissement	2 434 440
Total PIA 3		27 620 436
	Ss total personnel	34 132 685
	Ss total fonctionnement et intervention	22 094 420
	Ss total investissement	44 355 073
TOTAL		120 622 184

Exécution					
AE consommées les années antérieures à N (2)	AE consommées en N (3)	TOTAL des AE consommées (4) = (2) + (3)	CP consommés les années antérieures à N (5)	CP consommés en N (6)	TOTAL des CP consommés (7) = (5) + (6)
41 140 976	1665300	42 806 276	38 704 076	1 648 647	38 352 723
41 140 976	1 665 300	42 806 276	38 704 076	1 648 647	38 352 723
	2 305 000	2 305 000	2 305 000	0	2 305 000
	0	2 305 000	2 305 000	0	2 305 000
13 827 315	1 962 477	15 819 792	12 101 432	1 972 552	14 073 984
10 038 182	1 284 472	11 322 654	8 859 977	1 271 827	10 131 604
466 970	378 154	1 064 724	648 291	374 372	1 022 663
24 552 066	3 655 103	28 207 169	21 609 705	3 618 552	25 228 257
1857603	770633	2 628 236	1147530	762976	1 910 506
1352973	742000	2 094 973	734123	734550	1 468 703
71344	1549185	2 279 833	17465	1530723	1 548 188
3 844 124	3 068 868	7 002 992	1 899 118	3 029 279	4 927 397
15 685 118	2 783 160	18 468 278	13 241 962	2 725 238	15 964 480
13 896 855	2 026 472	15 923 327	11 899 100	2 006 207	13 905 307
47 561 184	3 589 639	48 150 823	37 369 832	3 553 743	40 923 575
71 842 166	8 379 271	80 321 437	62 517 894	8 296 478	70 813 372

Restes à payer
Sur les AE consommées (8) = (4) - (7)
4 453 553
0
1 745 507
1 191 046
42 500
2 978 917
717 860
629 910
731 645
2 078 896
2 463 737
1 917 919
5 227 358
9 508 066

Restes à réaliser	
Solde à engager	Solde à payer
(9) = (1) - (8)	(10) = (1) - (7)
17 214 184	21 997 737
0	0
0	0
610 219	2 356 026
893 446	2 174 495
816 454	857 515
2 409 119	6 388 036
15 074 189	15 762 169
5 388 548	6 014 618
214 507	946 250
20 677 444	22 783 039
15 084 405	18 148 195
9 372 094	9 189 113
18 244 245	23 471 504
40 300 747	49 898 812

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision
		Financement de l'opération (1)
Depenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	35 693 000
	Autres financements publics**	740 364
	Autres financements***	23 586 496
Total dépenses d'investissement		60 020 460
	Recettes propres (PFR)	1 805 000
	Autres financements	500 000
Total dépenses de fonctionnement		2 305 000
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	9 748 040
	Autres financements publics**	6 954 647
	Autres financements***	16 913 601
Total contrat de recherche		30 616 288
PIA3	Financement de l'Etat*	0
	Autres financements publics**	27 680 436
	Autres financements***	0
Total PIA 3		27 680 436
	Ss total financement de l'Etat	42 441 040
	Ss total autres financements publics	35 376 047
	Ss total autres financements	42 805 097
TOTAL		120 622 184

Exécution	
Encaissements des années antérieures à N (12)	Encaissements réalisés en N (13)
18 836 742	1 706 258
0	143 742
18 836 742	1 850 000
0	0
5 261 107	606 037
4 954 389	1 215 162
10 341 933	1 429 796
21 257 426,74	3 500 995
7 368 267	3 355 915
7 368 267	3 355 915
24 197 849	2 562 295
12 322 656	4 714 819
10 341 933	1 429 796
47 462 438	8 706 910

Prévisions en N-1 et suivantes
Reste à encaisser en N-1 et suivantes (14) = (11) - (12) - (13)
15 150 000
597 022
0
500 000
500 000
-69 104
185 096
5 141 872
6 857 884
0
16 956 254
16 956 254
15 080 896
18 338 572
5 941 872
39 061 340

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat (liées)
*** Autres financements publics (globaux ou liées)
**** Ressources propres autres recettes liées

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND



TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable Budget Rectificatif 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		COFI 2024	BI 2025	Variation	BR 2025	
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	15 333 585	14 105 618	-3 802 694	10 302 924	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	27 181 132	9 872 000	-9 872 000	2 429 024	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-23 524 132	-22 653 068	2 843 499	-27 179 796	
	4 Niveau initial de la trésorerie	50 706 044	32 525 068	-12 715 499	29 608 820	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée					
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	50 706 044	32 525 068	-12 715 499	29 608 820		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	245 069 762	246 982 102	-1 957 277	245 024 825	
	6 Résultat patrimonial	-7 125 642	-6 041 299	10 361 610	1 284 307	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	-3 868 129	-1 515 890	9 459 814	4 907 920	
	8 Variation du fonds de roulement	-24 752 108	-9 872 000	10 478 980	-2 429 024	
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0	0	0	0	
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	-1 364 885	0	0	
	Variation des stocks	+ / -		0	0	
	Charges sur créances irrécouvrables	-	-1 364 885	0	0	
	Produits divers de gestion courante	+		0	0	
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	3 359 908	0	8 951 741	5 915 737
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	2 395 962	0	4 095 981	4 095 981
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			0	0
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	963 946	0	4 855 760	1 819 756
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			0	0
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-26 747 131	-9 872 000	1 527 239	-8 344 761
12.a Recettes budgétaires		224 014 914	227 137 171	7 882 692	235 019 863	
12.b Crédits de paiement ouverts		250 183 942	240 076 820	3 287 804	243 364 624	
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		5 071 804	-224 150	2 292 053	2 087 903	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		-21 675 327	-9 647 850	-764 814	-10 432 664	
15.a dont variation de la trésorerie fléchée				0	0	
15.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-21 675 327	-9 647 850	-764 814	-10 432 664	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		7 066 827	-224 150	11 243 794	8 003 640	
16 Variation des restes à payer		-5 114 180	6 905 282	-5 245 081	1 660 201	
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	10 219 405	21 010 900	-9 047 776	11 963 125	
	18 Niveau final du fonds de roulement	2 429 024	0	3 036 004	0	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-27 179 796	-19 809 569	3 570 983	-19 274 590	
	20 Niveau final de la trésorerie	29 608 820	19 809 569	-534 979	19 274 590	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		0	0	0	
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	29 608 820	19 809 569	-534 979	19 274 590	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND



Tableau 10 BR 2025
 Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025
 et après avis défavorable de la Commission
 budgétaire du 30 juin 2025

Tableau 10
 Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Tableau 10 - Prévisions d'automatisme d'engagement et de crédits de paiement

A - Prévisions d'automatisme d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévisions pluriannuelles Coût total de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)									
			AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP annuels des années antérieures à N	CP annuels des années antérieures à N	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	
Dépenses d'investissement (DPE)	Équipement	60 020 483	41 142 876	41 142 876	0	1 665 200	1 665 200	38 754 876	38 754 876	0	1 665 200	1 665 200
TOTAL DPE		60 020 483	41 142 876	41 142 876	0	1 665 200	1 665 200	38 754 876	38 754 876	0	1 665 200	1 665 200
BAC	Financement	2 308 660	2 308 660	2 308 660	0	0	0	2 308 660	2 308 660	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement		2 308 660	2 308 660	2 308 660	0	0	0	2 308 660	2 308 660	0	0	0
Contrats de recherche	Financement	14 000 000	12 841 975	13 821 975	0	1 980 000	1 980 000	12 151 432	12 151 432	0	1 980 000	1 980 000
TOTAL contrats de recherche		14 000 000	12 841 975	13 821 975	0	1 980 000	1 980 000	12 151 432	12 151 432	0	1 980 000	1 980 000
TOTAL		76 329 143	56 293 471	57 273 471	0	3 645 200	3 645 200	53 214 968	53 214 968	0	3 645 200	3 645 200

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)		Prévisions en M€ (N+2)		Prévisions en M€ (N+3)	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissements en N	Encaissements en N+1	Encaissements en N+2	Encaissements en N+1 et suivants	Encaissements en N+2 et suivants
Dépenses d'investissement (DPE)	Financement de l'Etat	35 992 300	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
	Autres financements publics**	161 366	0	0	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	21 544 498	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses d'investissement		57 697 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
BAC/LC	Autres financements publics	8 900 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement		66 597 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	8 748 363	8 391 727	894 637	0	0	0	0
	Autres financements publics**	5 261 637	4 906 260	515 371	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	16 814 000	15 347 335	1 467 665	0	0	0	0
TOTAL contrats de recherche		30 824 000	28 645 322	1 877 673	0	0	0	0
TOTAL		88 521 164	47 479 464	3 585 931	0	0	0	0

C - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)		Prévisions en M€ (N+2)		Prévisions en M€ (N+3)	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissements en N	Encaissements en N+1	Encaissements en N+2	Encaissements en N+1 et suivants	Encaissements en N+2 et suivants
Dépenses d'investissement (DPE)	Financement de l'Etat	35 992 300	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
	Autres financements publics**	161 366	0	0	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	21 544 498	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses d'investissement		57 697 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
BAC/LC	Autres financements publics	8 900 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement		66 597 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	8 748 363	8 391 727	894 637	0	0	0	0
	Autres financements publics**	5 261 637	4 906 260	515 371	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	16 814 000	15 347 335	1 467 665	0	0	0	0
TOTAL contrats de recherche		30 824 000	28 645 322	1 877 673	0	0	0	0
TOTAL		88 521 164	47 479 464	3 585 931	0	0	0	0

D - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)		Prévisions en M€ (N+2)		Prévisions en M€ (N+3)	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissements en N	Encaissements en N+1	Encaissements en N+2	Encaissements en N+1 et suivants	Encaissements en N+2 et suivants
Dépenses d'investissement (DPE)	Financement de l'Etat	35 992 300	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
	Autres financements publics**	161 366	0	0	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	21 544 498	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses d'investissement		57 697 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
BAC/LC	Autres financements publics	8 900 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement		66 597 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	8 748 363	8 391 727	894 637	0	0	0	0
	Autres financements publics**	5 261 637	4 906 260	515 371	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	16 814 000	15 347 335	1 467 665	0	0	0	0
TOTAL contrats de recherche		30 824 000	28 645 322	1 877 673	0	0	0	0
TOTAL		88 521 164	47 479 464	3 585 931	0	0	0	0

E - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)		Prévisions en M€ (N+2)		Prévisions en M€ (N+3)	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissements en N	Encaissements en N+1	Encaissements en N+2	Encaissements en N+1 et suivants	Encaissements en N+2 et suivants
Dépenses d'investissement (DPE)	Financement de l'Etat	35 992 300	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
	Autres financements publics**	161 366	0	0	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	21 544 498	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses d'investissement		57 697 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
BAC/LC	Autres financements publics	8 900 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement		66 597 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	8 748 363	8 391 727	894 637	0	0	0	0
	Autres financements publics**	5 261 637	4 906 260	515 371	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	16 814 000	15 347 335	1 467 665	0	0	0	0
TOTAL contrats de recherche		30 824 000	28 645 322	1 877 673	0	0	0	0
TOTAL		88 521 164	47 479 464	3 585 931	0	0	0	0

F - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)		Prévisions en M€ (N+2)		Prévisions en M€ (N+3)	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissements en N	Encaissements en N+1	Encaissements en N+2	Encaissements en N+1 et suivants	Encaissements en N+2 et suivants
Dépenses d'investissement (DPE)	Financement de l'Etat	35 992 300	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
	Autres financements publics**	161 366	0	0	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	21 544 498	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses d'investissement		57 697 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
BAC/LC	Autres financements publics	8 900 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement		66 597 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	8 748 363	8 391 727	894 637	0	0	0	0
	Autres financements publics**	5 261 637	4 906 260	515 371	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	16 814 000	15 347 335	1 467 665	0	0	0	0
TOTAL contrats de recherche		30 824 000	28 645 322	1 877 673	0	0	0	0
TOTAL		88 521 164	47 479 464	3 585 931	0	0	0	0

G - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)		Prévisions en M€ (N+2)		Prévisions en M€ (N+3)	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissements en N	Encaissements en N+1	Encaissements en N+2	Encaissements en N+1 et suivants	Encaissements en N+2 et suivants
Dépenses d'investissement (DPE)	Financement de l'Etat	35 992 300	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
	Autres financements publics**	161 366	0	0	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	21 544 498	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses d'investissement		57 697 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
BAC/LC	Autres financements publics	8 900 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement		66 597 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	8 748 363	8 391 727	894 637	0	0	0	0
	Autres financements publics**	5 261 637	4 906 260	515 371	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	16 814 000	15 347 335	1 467 665	0	0	0	0
TOTAL contrats de recherche		30 824 000	28 645 322	1 877 673	0	0	0	0
TOTAL		88 521 164	47 479 464	3 585 931	0	0	0	0

H - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)		Prévisions en M€ (N+2)		Prévisions en M€ (N+3)	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissements en N	Encaissements en N+1	Encaissements en N+2	Encaissements en N+1 et suivants	Encaissements en N+2 et suivants
Dépenses d'investissement (DPE)	Financement de l'Etat	35 992 300	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
	Autres financements publics**	161 366	0	0	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	21 544 498	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses d'investissement		57 697 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
BAC/LC	Autres financements publics	8 900 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement		66 597 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	8 748 363	8 391 727	894 637	0	0	0	0
	Autres financements publics**	5 261 637	4 906 260	515 371	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	16 814 000	15 347 335	1 467 665	0	0	0	0
TOTAL contrats de recherche		30 824 000	28 645 322	1 877 673	0	0	0	0
TOTAL		88 521 164	47 479 464	3 585 931	0	0	0	0

I - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération (1)	Prévisions en M€ (N+1)		Prévisions en M€ (N+2)		Prévisions en M€ (N+3)	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissements en N	Encaissements en N+1	Encaissements en N+2	Encaissements en N+1 et suivants	Encaissements en N+2 et suivants
Dépenses d'investissement (DPE)	Financement de l'Etat	35 992 300	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
	Autres financements publics**	161 366	0	0	0	0	0	0
	Financement CIP et CIP	21 544 498	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses d'investissement		57 697 164	18 834 142	1 708 258	0	0	0	0
BAC/LC	Autres financements publics	8 900 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL dépenses de fonctionnement								

Tableau 9 BR 2025
 Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025
 et après avis défavorable de la Commission
 budgétaire du 30 juin 2025

Tableau 9
 Tableau des opérations budgétaires

OPERATION	Montant total opération	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT										CREDITS DE PRELÈVEMENT										Restes à engager au 31/12/2025 (4)	Restes à payer au 31/12/2025 (5)								
		AE autorisées au titre des années antérieures		AE autorisées au titre des années en cours		AE reportées ou reprogrammées en année n		AE nouvelles ouvertes en année n		Total des AE ouvertes pour l'année n		CP inscrits au titre des années antérieures		CP consommés au titre des années antérieures		CP reportés ou reprogrammés en année n		CP nouveaux ouverts en année n		Total des CP ouverts pour l'année n											
		2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025										
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	574 786	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082
UNIVERSITE PARIS SAACLAY	5 802 283	1 111 493	1 111 493	-	-	1 111 493	1 111 493	-	-	1 111 493	1 111 493	-	-	1 111 493	1 111 493	-	-	1 111 493	1 111 493	-	-	1 111 493	1 111 493	-	-	1 111 493	1 111 493	-	-	1 111 493	1 111 493
UNIVERSITE PARIS CLERMONT	8 300	3 311	3 311	-	-	3 311	3 311	-	-	3 311	3 311	-	-	3 311	3 311	-	-	3 311	3 311	-	-	3 311	3 311	-	-	3 311	3 311	-	-	3 311	3 311
UNIVERSITE PARIS DREUILLE	44 800 000	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082
UNIVERSITE PARIS EST	1 201 082	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	1 201 082	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082	-	-	1 201 082	1 201 082
Total 2024	57 478 600	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820
Total 2025	12 010 820	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820	-	-	12 010 820	12 010 820

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND



Tableau 09 BR 2025
 Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025
 et après avis défavorable de la Commission
 budgétaire du 30 juin 2025

B - Recettes

OPERATION	Montant de l'opération (1)	Prélèvement sur trésorerie		Encasements au titre des années antérieures (1)(5)/(1)(6)	FINANCIEMENTS EXTERIEURS				
		BR 2025	Variation		BR 2025	Encasements pour l'année n		Restes à encaisser	
						(1)(5)/(1)(6)	(1)(7)	(1)(8) = (1)(5) - (1)(8) - (1)(7)	(1)(9)
CONTRATS DE RECHERCHE									
PA3EUR/REDOP	616 768				BR 2025	Variation	BR 2025	BR 2025	18 = (1)(5) - (1)(8) - (1)(7)
PA3EUR/ARTIC	3 857 293			8 116 766	84 600	-	84 600	240 566	-
PA3OPRACLE_V012_000PA3	238 350			3 857 293	550 000	-	550 000	1 662 341	-
PA3OPRACLE_LAPP_RFON1_001143	39 000			238 350	28 137	-	28 137	160 023	-
PA3INCURCRA	487 593			30 000	9 000	1 900	1 900	21 000	1 900
PA3INCURSKALLE	4 822 000			487 593	73 297	10 789	174 788	428 358	10 789
UNISSON	14 000 000			4 822 000	1 229 666	-	215 551	3 377 793	-
PA3ABDES9 (ACCELERATIONS)	3 426 454			14 000 000	3 850 000	-	1 790 000	8 400 000	-
Total PA	27 680 436			27 680 436	200 532		551 329	2 656 973	
RLUC	1 360 197			1 360 197	634 823		190 934	73 289	264 022
RFGN	12 478 920			11 478 108	7 646 079		2 246 772	349 492	2 614 641
RDAR/PCPT	2 830 450			2 830 250	1 959 968		115 556	32 000	745 528
RLABEX1	11 669 676			11 484 302	9 370 943		112 853	37 000	2 000 804
RED	2 786 446			2 786 446	1 635 818		244 500	321 700	286 028
total contrats de recherche Astira	30 616 288			29 339 304	21 287 429		2 849 767	561 228	3 600 995
Refaction des toitures terrasses	1 143 717	952 753		190 964					447 220
Schéma pluriannuel de Stratégie Immobilière	1 777 035			150 000					150 000
Plan de résilience - CPER 2015-2022 Réhabilitation énergétique du CSU	32 605 177	8 400 000		16 773 000					1 000 000
CPER 2021-2027 Rénovation Énergétique S&C	18 008 000			10 000 000					8 000 000
CPER 2021-2027 Réhabilitation BUIDOC CRCA FR2	8 569 000			8 500 000					6 350 000
Autres opérations financées PFR et SCSP	18 334 331	28 209 284		2 420 000					1 200 000
Total programmes pluriannuels d'investissement	60 020 440	32 162 037		34 413 044	18 836 742		1 850 300	3 962 900	3 652 500
CPER 2016-2020 Musée de la BDC_parti UPN	4 700 000			500 000					500 000
CPER 2015-2020 Musée de la BDC_parti BDC	3 308 000			500 000					500 000
Total programmes pluriannuels fonctionnement	8 008 000			800 000					800 000
Total	120 622 180	32 162 037		93 989 704	47 442 438		9 164 371	842 639	8 708 912

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND



Tableau 7 BR 2025
 Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025 et
 après avis défavorable de la Commission budgétaire
 du 30 juin 2025

Tableau 7
 Plan de trésorerie
 Agrégé
 POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	29 608	62 778	45 108	22 534	51 017	36 693	17 859	60 653	45 836	35 785	44 646	31 556	
dont placements	0												
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	49 091	828	2 322	51 858	1 790	824	68 144	3 157	7 960	31 851	7 859	9 436	227 137
Subvention pour charges de service public	47 333	-	-	51 796	-	-	63 036	502	-	25 202	1 562	4 376	193 796
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	864	75	8	-	66	-	-	35	1 068
Fiscalité affectée	1 268	-	-	-	-	-	1 057	-	-	-	-	-	2 325
Autres financements publics	279	-	300	16	479	178	1 122	378	3 420	1 116	1 455	1 655	10 399
Recettes propres	211	828	2 022	46	447	571	2 921	2 277	4 454	5 534	4 852	3 270	27 432
A2. Recettes budgétaires flechées													
A3. Opérations non budgétaires	610	-	870	6	3 673	- 420	- 476	- 510	- 279	- 126	- 739	- 1 095	3 292
Opérations gérées en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
TVA encassée	-	-	-	-	-	-	-	80	82	82	82	78	491
Autres encaissements sur comptes de tiers	21	-	17	6	7	104	-	-	-	-	7	3	61
	589	-	844	-	3 668	- 524	- 554	- 550	- 381	- 215	- 824	- 1 234	797
A. TOTAL	49 701	828	3 192	51 864	5 483	404	67 668	2 847	7 681	31 725	7 120	8 341	230 429
B1. Enveloppes hors recettes flechées	15 794	18 362	24 323	23 349	20 377	19 061	24 506	17 143	17 515	22 768	19 812	20 355	243 365
Personnel	15 794	16 816	16 736	16 157	16 816	16 605	21 183	16 842	15 313	18 233	19 823	17 262	202 400
Fonctionnement	-	1 355	5 194	6 753	2 171	2 140	2 844	482	2 001	5 247	2 381	1 843	32 427
Investissement	-	191	2 393	439	1 390	316	479	9	202	1 287	608	1 224	8 538
B2. Opérations non budgétaires	737	136	1 443	32	- 590	177	368	321	217	96	399	266	3 602
Remboursements d'emprunts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA	735	129	825	18	5	174	-	-	-	-	-	-	3 472
TVA décaissée	2	7	18	14	5	3	368	316	208	69	382	243	130
Autres décaissements sur comptes de tiers	-	-	900	-	500	-	-	5	9	27	17	23	130
B. TOTAL	16 531	18 498	25 766	23 381	19 787	19 238	24 874	17 464	17 733	22 864	20 211	20 621	246 967
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	33 190	- 17 670	- 22 574	- 28 483	- 14 324	- 18 834	- 42 784	- 14 817	- 10 051	- 8 061	- 13 091	- 12 280	- 16 538
SOLDE CUMULE (1) + (2)	62 778	45 108	22 534	51 017	36 693	17 859	60 653	45 836	35 785	44 646	31 556	19 275	- 10 333
Relevé de compte	62 778	45 108	22 534	51 017	36 693	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart avec plan de trésorerie	-	-	-	-	-	17 859	60 653	45 836	35 785	44 646	31 556	19 275	-
dont trésorerie sur op flechées = A2 - B2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont trésorerie sur op non budgétaires = A3-B3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	310

La Présidente de l'Université Paris Nanterre



Caroline ROLLAND-DIAMOND

Tableau 8 BR 2025
 Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025 et
 après avis défavorable de la Commission budgétaire
 du 30 juin 2025

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées Budget agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)					
Financements de l'Etat fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)					
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		X			

X repris au tableau "Equilibre financier" en (a) (tableau 4)

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND



Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers de l'établissement agréé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	décaissements	encaissements
Aide à la mobilité internationale	46711	Aide à la mobilité internationale	165 480	293 600
TVA	44451	Taxe à Valeur Ajoutée	130 000	226 000
Bourse UFA + ERA		Bourse	197 400	197 400
COCOSO_DRED			2 346 235	0
PIA ACCELERATIONS			762 788	0
TOTAL			3 601 903	717 000

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND



Tableau 6 BR 2025
 Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025 et
 après avis défavorable de la Commission budgétaire
 du 30 juin 2025

Tableau 6
 Situation patrimoniale Budget agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT									
Compte de résultat prévisionnel									
CHARGES	COFI 2024	BI 2025	Variation	BR 2025	PRODUITS	COFI 2024	BI 2025	Variation	BR 2025
Personnel	188 850 874	199 443 714	+105 863	199 862 555	Subventions de l'Etat (SCSP - autres ministères)	194 822 471	192 531 480	-2 290 991	194 822 471
dont charges de pensions civiles*	50 905 346	51 907 886	+1 002 540	51 704 524	Fiscalité affectée	2 345 419	2 325 000	-20 419	2 325 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	51 357 848	42 162 104	-9 195 744	47 217 740	Autres subventions	6 688 334	8 933 153	2 244 819	8 933 153
TOTAL DES CHARGES (1)	249 208 722	241 507 822	-7 700 900	246 881 295	Autres produits	29 227 850	31 376 890	2 149 040	31 376 890
Résultat prévisionnel - bénéfice (2) ou perte (3)				1 294 587	TOTAL DES PRODUITS (2)	213 083 989	215 766 523	2 682 534	215 766 523
TOTAL (EQUILIBRE) du compte de résultat prévisionnel (1) + (2) + (3) + (4)	249 208 722	241 507 822	-7 700 900	247 365 802	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (2) + (3) + (4)	7 125 642	6 041 299	-1 084 343	6 041 299

* Valeur des cotisations de retraite prélevées sur les contributions employeur au CAS Retraite

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	COFI 2024	BI 2025	Variation	BR 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (2) ou perte (3))	-7 125 642	-6 941 299	184 343	1 294 587
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 732 831	13 154 761	421 930	13 065 822
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	885 014	84 608	-800 406	885 014
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	7 548		-7 548	7 548
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0	0	0
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	8 132 744	8 564 744	432 000	8 564 744
= CAF ou IAF*	-3 982 033	-1 616 890	2 365 143	4 907 920

* Capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	COFI 2024	BI 2025	Variation	BR 2025	RESSOURCES	COFI 2024	BI 2025	Variation	BR 2025
Insuffisance d'autofinancement*	3 868 129	1 515 890	-2 352 239	0	Capacité d'autofinancement*	0	4 907 920	4 907 920	4 907 920
Investissements	23 679 537	8 356 110	-15 323 427	8 536 944	Financement de l'Etat par l'Etat	2 641 172	200 000	-2 441 172	200 000
Remboursement des dettes financières	0	0	0	0	Financement de l'Etat par des tiers autres que l'Etat	154 386	0	-1 000 000	1 000 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	27 547 666	9 872 000	-17 675 666	8 536 944	Autres ressources	0	0	0	0
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7) = (5)-(6)					Augmentation des dettes financières	0	0	0	0
					TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 795 558	0	-2 795 558	6 107 920
					PRELEVEMENT sur le FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(7)	-24 752 108	-9 872 000	14 880 108	-2 429 024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	COFI 2024	BI 2025	Variation	BR 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-24 752 108	-9 872 000	14 880 108	-2 429 024
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-3 854 884	2 843 499	-6 698 383	8 003 640
Variation de la TRESORERIE - ABONDEMENT (3) ou RELEVEMENT (8)	-21 097 224	-12 715 499	-8 381 725	-10 432 664
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	2 429 024	0	-2 429 024	0
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-27 179 796	-19 809 569	7 370 227	-19 274 550
Niveau de la TRESORERIE	29 608 800	19 809 569	-9 800 231	19 274 550

La Présidente de l'Université Paris Nanterre



Tableau 3 BR 2025
 Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025 et
 après avis défavorable de la Commission budgétaire
 du 30 juin 2025

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, détaillés en commun accord avec les tutelles, sont propres à

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charge de service public	Autres financements de l'Etat	fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public - FD010	193 795 848								193 795 848
Droits d'inscription - FD020					5 817 943				5 817 943
Formation continue, diplômes propres et VAE - FD030					3 097 480				3 097 480
Taxe d'apprentissage - FD040					800 000				800 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR - FD050					2 997 188				2 997 188
Valorisation - FD060					28 845				28 845
ANR investissements d'avenir - FD070				97 200					97 200
ANR hors investissements d'avenir - FD080				4 330 621					4 330 621
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région - FD090				581 050					581 050
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne - FD100				2 165 496					2 165 496
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres - FD110		1 068 266		1 790 840	820 635				3 679 741
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs - FD120				30 500	5 000				35 500
Autres recettes - FD130			2 325 000	1 403 097	3 735 986				7 464 083
Recettes issues des formations en apprentissage - FD140					10 128 869				10 128 869
Total	193 795 848	1 068 266	2 325 000	10 338 803	27 431 946				235 019 863

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) - 8 344 761

NB1: Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire: recettes à mentionner.

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND DIAMOND



Tableau 4 BR 2025
 Approuvé lors de la séance du CA du 7 juillet 2025 et
 après avis défavorable de la Commission budgétaire
 du 30 juin 2025

Tableau 4
 Équilibre financier de l'établissement agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)					PRODUITS À RAOUMETER				
	COFI 2024	B1 2025	Variation	BR 2025	COFI 2024	B1 2025	Variation	BR 2025	
Solde budgétaire (déficit) *	26 169 028	12 939 648	21 284 410	8 344 761					Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>									<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget La contemporaine</i>									<i>dont solde budgétaire budget La contemporaine</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>									<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BA</i>									<i>dont solde budgétaire BA</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>									<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) Dépôts et cautionnements									Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital) Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 327 788	3 067 590	6 669 493	3 601 903	3 522 916	3 291 740	- 2 574 740	717 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)					2 876 676		797 000	797 000	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	27 496 816	16 007 239	- 4 060 575	11 946 664	6 399 592	3 291 740	- 1 777 740	1 514 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie					-				Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>									<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>					21 097 224	12 715 499	- 2 282 835	10 432 664	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	27 496 816	16 007 239	- 4 060 575	11 946 664	6 399 592	16 007 239	- 4 060 575	11 946 664	TOTAL DES FINANCEMENTS

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLEAND-DIAMOND



Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3
 Budget agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue								
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	118 418 687	118 418 687	2 121 169	1 694 597	624 989	643 875	121 164 845	120 757 159
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	40 472 648	40 472 648	350 471	519 688	599 564	499 120	41 422 683	41 491 456
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	464 200	464 200	590 400	498 498	3 000	6 256	1 057 600	968 954
D105 - Bibliothèques et documentation	10 445 405	10 445 405	1 838 169	1 491 618	305 000	259 250	12 588 574	12 196 273
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé		0					0	0
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies		0	89 863	65 570	2 967	4 250	92 830	69 820
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	291 526	291 526	188 493	112 550	82 773	43 366	562 792	447 442
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies		0					0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement		0					0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	8 488 024	8 488 024	3 731 766	2 846 230	920 268	732 596	13 140 058	12 066 850
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-60 970	-60 970	307 778	402 267	41 000	30 600	287 808	371 897
D113 - Diffusion des savoirs et musées	39 970	39 970	325 896	274 225	43 000	36 550	408 866	350 745
D114 - Immobilier	2 164 379	2 164 379	8 210 717	11 562 728	2 351 676	2 782 600	12 726 772	16 509 707
D115 - Pilotage et support	17 187 815	17 187 815	12 699 500	9 817 241	2 719 521	3 169 276	32 606 836	30 174 332
Etudiants		0					0	0
D201 - Aides directes aux étudiants	177 176	177 176	1 640 318	1 085 320			1 817 494	1 262 496
D202 - Aides indirectes	1 161 304	1 161 304	764 806	655 121	55 202	45 222	1 981 312	1 861 647
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	3 150 124	3 150 124	1 637 880	1 401 739	378 351	283 983	5 166 355	4 835 846
Total	202 400 288	202 400 288	34 497 226	32 427 392	8 127 311	8 636 944	249 024 826	243 354 824

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1=C-B



Indicateurs selon le décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

	COFI 2024	BI 2025	BR 2025	Seuil d'acceptation	Seuil de vigilance	Seuil d'alerte
Niveau final de trésorerie:	47	31	29,55	> 30 jours		< 30 jours
Niveau final de fonds de roulement:	4	0	0,00	> 15 jours		< 15 jours
Charges de personnel/produits encaissables:	84%	88%	84%	< 84%	84% < Tx < 85%	> 85 %

La Présidente de l'Université Paris Nanterre

Caroline ROLLAND-DIAMOND

